

Discours de la Maire de Paris à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes

Mercredi 16 avril 2014 - Hôtel de Ville de Paris

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement émue, comme citoyenne et comme élue, de célébrer ici l'accès des femmes françaises au droit de vote.

Parce que je suis la fille de cette conquête, c'est avec admiration et affection que je pense ce soir à toutes celles qui se sont battues pour l'obtenir.

Je m'incline devant les féministes illustres qui ont revendiqué avec éclat l'égalité des droits et la plénitude de la citoyenneté.

Je me souviens des françaises de tout âge et de toute condition qui ont pris les commandes de l'économie française il y a un siècle quand les pères, les fils et les époux ont été dévorés par la guerre.

Je songe enfin aux résistantes qui ont agi d'une façon extraordinaire sans jamais cesser de se percevoir comme des femmes ordinaires : Geneviève De Gaulle Anthonioz, Charlotte Delbo, Lucie Aubrac, Cécile Rol Tanguy que je salue, et derrière elles, toute l'armée des ombres humbles et courageuses sans lesquelles la Libération n'aurait pas pu voir le jour.

Femmes ouvrières des années de guerre et femmes révolutionnaires des années d'après-guerre, femmes sages des années folles et femmes lumineuses des années sombres, toutes ont pris part à la conquête du droit de vote en faisant de l'égalité une évidence.

C'est au nom de cette évidence qu'il y a 70 ans, et alors qu'elle était encore en exil, notre République a fait le choix du suffrage universel.

Cette décision définitive prise par un gouvernement provisoire dans un monde ravagé par la guerre a quelque chose d'extraordinaire.

L'ordonnance du 21 avril 1944 est la prémonition de cette victoire à la fois imminente et incertaine qui ne devait advenir qu'un an plus tard au prix d'un nombre effrayant de victimes.

Elle est l'anticipation de cette paix à laquelle l'Europe devait s'atteler au cours des décennies suivantes. Elle est surtout l'espérance de cette société nouvelle dont le programme du CNR avait pensé les idéaux et pesé les principes.

Donner le droit de vote aux femmes à cet instant précis de notre histoire, c'était rendre sa voix à la démocratie pour laquelle on se battait.

C'était faire le serment, une fois le totalitarisme éradiqué, de reconnaître à chacun une part égale d'humanité, de dignité et de responsabilité.

Ce serment, la République l'a tenu.

Dès le lendemain de la guerre, les femmes ont pu se prononcer personnellement, librement et souverainement sur l'avenir de leur pays.

Les censeurs et les tuteurs qui les disaient influençables les ont découvertes influentes.

Elles-mêmes ont découvert, en exerçant les mêmes droits que les hommes, qu'elles étaient éligibles aux mêmes ambitions et aux mêmes espérances qu'eux.

Elles ont fait du vote, qui est un symbole de la liberté, un outil au service de l'égalité.

Parce que l'égalité ne va jamais de soi, de nouveaux combats ont pris le relais des anciens.

Légitime comme électrice, la femme ne l'était toujours pas comme élue. C'est à la loi sur la parité adoptée grâce au gouvernement de Lionel Jospin, que nous devons d'être totalement admises non pas seulement dans les isolements mais aussi dans les assemblées.

Aujourd'hui la démocratie écoute à la fois les voix des femmes dans les urnes et les voix de femmes à la tribune.

En France comme dans le reste du monde, la démocratie a plus que jamais besoin des femmes pour grandir.

Parce qu'elles portent d'une façon à la fois pragmatique et pacifique les préoccupations du développement, de l'éducation et de la santé ; parce qu'elles savent, quand elles sont en charge d'une responsabilité, ne pas se laisser corrompre ; parce qu'enfin elles veillent, quand un combat leur semble juste, à ne pas le laisser se dévoyer.

L'ONU ne s'y trompe pas en faisant de l'accès des femmes aux postes de responsabilités un des enjeux du millénaire.

Paris est en première ligne de ce combat où la connaissance des réalités locales est déterminante.

Il nous faut penser global mais surtout agir local.

La lutte pour l'égalité n'échappe pas à cette règle. Et le champ de bataille qui m'importe comme maire, c'est le réel.

Avec la commission permanente sur l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Organisation « Cités et Gouvernements Locaux Unis », commission que je préside depuis 2013, nous nous engageons collectivement pour promouvoir la représentation des femmes au cœur des instances démocratiques et des processus de décision.

Ensemble, nous œuvrons pour développer partout des politiques locales concrètes en faveur de l'égalité des genres.

Les 500 femmes élues locales et représentantes de la société civile du monde entier que j'ai accueillies ici-même il y a un an dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'égalité ont parlé d'une seule voix pour exiger que les femmes aient toute leur place dans la construction de l'avenir de l'humanité.

Elles ont plaidé d'une seule voix pour faire valoir leur implication et leur rôle réel dans des domaines aussi fondamentaux que l'éducation, la santé, l'emploi, l'environnement, le développement économique et la démocratie participative.

De l'ordonnance de 1944 sur le droit de vote des femmes à la loi de 1972 sur l'égalité professionnelle, du droit à la contraception au droit à l'avortement, de la Libération de la France à la libération de la femme, c'est à nos combats que nous devons nos conquêtes.

Ces combats sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Là où nos acquis sont menacés, il nous faut les défendre sans concession et sans nuance.

Dans la sphère publique, un puissant courant réactionnaire se fait jour. Il se donne ouvertement pour objectif d'attenter à l'éducation sexuelle, au libre accès à la contraception, et au droit à l'avortement.

Nous devons nous montrer intraitables pour sanctuariser ces libertés fondamentales et les lieux au sein desquels elles peuvent s'exercer.

Les plannings familiaux, les centres IVG font partie de notre patrimoine. Paris veillera toujours à ce qu'ils disposent des moyens, de la sécurité et de la sérénité dont ils ont besoin pour fonctionner.

Dans la sphère privée, les violences conjugales aliènent et brisent encore des milliers de femmes. Nous devons les combattre.

C'est ce que nous faisons à Paris en dotant les femmes en détresse de téléphones portables et en utilisant les réseaux sociaux pour prévenir et réduire la maltraitance quand elle prospère à l'abri du secret conjugal et familial.

Là où l'égalité n'est pas entière, il nous faut la conquérir.

Dans les écoles, nombre de filles pourraient explorer plus librement les territoires que la République leur découvre.

Ce n'est pas un pseudo « théorie du genre » qui les menace. C'est une oppression bien réelle qui les limite à un seul rôle, alors même que les rôles sociaux sont multiples et non sexués.

Pour donner à chaque enfant la chance d'être lui-même et d'avancer librement vers les horizons auxquels il aspire, il nous faut aider à accepter les différences et récuser les inégalités – il nous faut faire prendre conscience qu'aucun parcours, aucun métier, aucun destin ne peuvent être a priori interdits.

Parce que la jeunesse est notre force et notre avenir, et parce que nous avons besoin des femmes dans tous les domaines, sans exception, nous devons nous battre pour qu'aucune vocation ne soit étouffée.

Dans les entreprises, les écarts de salaires à poste égal demeurent aberrants et des verrous tenaces bloquent l'accès des instances de décision aux femmes qui pourraient légitimement aspirer à y siéger. Je connais la détermination de la ministre des droits des femmes. Elle peut compter sur la mienne.

C'est ensemble que nous donnerons aux femmes cette reconnaissance qui leur est soit refusée, soit concédée de mauvaise grâce.

Il est temps en effet que l'on cesse de considérer l'accès des femmes aux plus hautes responsabilités comme une exception, ou pire encore comme une anomalie. Ce qui est anormal et ce qui est immoral en démocratie, c'est l'inégalité.

Il est temps de tenir les promesses lumineuses de la Révolution Française, selon lesquelles tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi étaient également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Nous ne serons fidèles à l'exigence démocratique que le jour où nous concrétiserons cette promesse, en atteignant partout l'égalité salariale et la parité.

Il n'y a qu'une seule façon d'honorer sincèrement la mémoire d'un combat. C'est de le poursuivre à l'épreuve du temps présent.

Olympe de Gouges et Louise Michel, Simone de Beauvoir et Simone Weil, les suffragettes et les 143 salopes nous pressent de conquérir l'égalité comme elles ont su conquérir la liberté.

C'est dans la fidélité à leur héritage de combat contre l'obscurantisme et le conservatisme qu'il nous faut aujourd'hui continuer inlassablement à démasquer les préjugés, démanteler les structures de domination et dépasser les anciennes frontières.

Tout cela, nous le ferons en substituant la liberté du mérite personnel à la fatalité de l'appartenance sexuelle, et en dessaisissant tous ceux qui confisquent le pouvoir au profit de leur genre.

C'est à ce prix que notre avenir pourra, comme l'espérait George Sand, s'éveiller plus beau que le passé.

Cette intuition magnifique semble avoir guidé ceux qui ont accordé le droit de vote aux femmes il y a 70 ans au cœur d'un monde encore livré à l'obscurité.

Elle doit nous guider aujourd'hui en nous déterminant à commémorer et à espérer, mais surtout à lutter.

Je le dis solennellement comme première femme maire de Paris : pour les femmes, l'avenir doit s'éveiller plus beau que le passé.